



Edito

En recherche permanente d'évolution, la CAHPP met actuellement le maximum de moyens pour favoriser les contacts avec nos partenaires des établissements.

Ainsi, un DSI issu d'une importante société de sous-traitance a rejoint nos services pour booster ce secteur en fonction des besoins et de l'évolution des techniques.



Par ailleurs, un chef de service accompagnera la directeur de la pharmacie pour gérer les DM/DML, secteur important de la CAHPP.

Enfin, un directeur commercial et médico-social vient d'être nommé en même temps qu'un directeur des audits.

Liées à l'adoption par le conseil d'administration à l'adoption de notre projet d'établissement, c'est une nouvelle CAHPP qui se mobilise pour vous avec tous nos collaborateurs.



Yvon Bertel Venezia
PDG CAHPP

Opération Add'Age : la FNAQPA livre ses conclusions

La FNAQPA a mené, tout au long de l'année 2015, un grand chantier de mise en place du Développement durable dans son réseau d'établissements.

La CAHPP a été présente dès le début de l'opération, puisque, en tant que centrale de référencement totale impliquée dans les problématiques du Développement durable, nous avons été auditionnés en tant que Grand Témoin. Par la suite, nous avons animé des réunions d'établissements sur la thématique des achats responsables.

L'étude, qui promet d'avoir un important retentissement, a donné lieu à la publication de plusieurs documents que vous trouverez en téléchargement libre à l'adresse suivante :

<http://www.fnaqpa.fr/fr/add-age/chronique-add-age/944-les-livrables-d-add-age>



Des travaux attendus

Niché dans un écrin de verdure, à 4 km du centre ville d'Agen (47), l'Institut Médico-Professionnel de Vérone finalise son projet de restructuration immobilière.

Celui-ci accueille 54 jeunes hommes de 14 à 20 ans inscrits dans le champ du handicap «déficience intellectuelle». Il a ouvert ses portes en 1961 et nécessitait une réelle réhabilitation.

Ainsi grâce à l'ARS Aquitaine, la CNSA et notre association partenaire L'ESSOR, la réalisation de



ce projet a débuté le 3 novembre 2014. Elle devrait s'achever au printemps. Cette restructuration répond à l'objectif général de notre

projet d'établissement qui est «la recherche d'un épanouissement personnel grâce à une insertion socio-professionnelle».

Dès ce printemps, les locaux proposent un parcours pour le jeune afin de favoriser son insertion sociale. L'hébergement s'effectue dans des chambres individuelles avec sanitaire pour aboutir en fin de prise en charge à l'accueil dans des studios équipés (bureau, lit, TV, kitchenette et sanitaire) dans lesquels ils pourront vivre de façon quasi indépendante.



Rendez-vous sur le site
www.cahpp.fr rubrique Formations
pour vous inscrire aux réunions
de marchés 2016

Interview de Cédric Ploton

Directeur de la clinique du parc à St Priest en Jarez (42)

Le service adhérent à votre écoute

Vous avez besoin d'informations ?
Des remarques à nous soumettre ?
Le service relations adhérents est
à votre écoute !

Relai privilégié, notre rôle est de
faciliter votre relation avec tous
les services de la CAHPP et de
tout mettre en œuvre afin que
vous soyez satisfaits !

N'hésitez pas à nous contacter,
nous saurons répondre à vos at-
tentives en moins de 12 heures !

De même, nous vous contacte-
rons au cours de l'année pour
vous présenter les actualités de
la CAHPP, les nouveautés et l'en-
semble des développements qui
peuvent intéresser chacun des
services de vos établissements.



Contact :

Service Adhérents

Tél. 01 55 33 60 00

Mail : adherents@cahpp.fr

(Du lundi au vendredi de 9h à 18h)



Pourquoi une visite à blanc ?

Une visite à blanc est l'occasion d'une part pour les équipes de se mettre en situation réelle et de savoir ce qu'est cette certification pour laquelle ils travaillent depuis si longtemps mais c'est également un moyen de faire un état des lieux de la situation à un moment T. Lorsque l'on prépare cette certification, on a toujours un doute de savoir si on fait les choses bien, si on travaille dans le bon sens. On se pose toujours des questions à savoir si l'on est ou pas hors sujet, s'il ne nous manque pas telle ou telle chose.

Cette certification nous permet de savoir exactement où nous en sommes, elle nous permet en quelque sorte de faire un état des lieux. C'est vraiment un plus pour les établissements. Elle permet de remettre un coup d'accélérateur dans la préparation de l'évènement et remobilise les équipes, qui parfois peuvent se démotiver par manque de visibilité de l'évènement.

Quelles réponses concrètes vous a apporté la CAHPP ?

La CAHPP, de par l'expérience de la personne qu'elle nous a envoyé sur site, nous a permis de résoudre des questionnements que nous avions sur certains processus. Cette visite nous a permis de mettre en place des actions correctives et de réévaluer certaines de nos cartographies, car cet œil extérieur pointe du doigt nos faiblesses et permet de mieux les appréhender.

Parallèlement à cela, les mises en situation proposée par la CAHPP permette de se familiariser avec le déroulement de la certification et du rôle que l'on attend de nous. Ainsi la mise en situation sur le déroulement précis d'un processus comme pourrait le faire un expert visiteur permet de préparer les réponses, de développer son argumentaire en le complétant et en le rendant plus percutant. Les conseils prodigués permettent une meilleure correction des erreurs, permettent d'adapter son vocabulaire aux mots-clés attendus et dédramatisent les risques d'erreurs que l'on pourrait commettre.

Quel est le retour sur investissement ?

Le retour concret est tout simplement que nous avons passé notre certification bien plus confiants que nous aurions pu l'imaginer. En effet nous avons pu travailler sur nos points faibles et donc les améliorer quand cela est possible. Les équipes ont pu envisager la visite des experts visiteurs avec beaucoup moins d'appréhension et ainsi être capables de répondre aux questions des experts visiteurs sans angoisse ni inquiétude.

Sincèrement le retour sur investissement est incroyable car il donne un effet de booster aux actions à mettre en place et permet de prendre confiance et d'appréhender la certification de la meilleure façon possible. C'est un facteur important pour une meilleure compréhension de la certification par les équipes et surtout une répétition générale qui permet à chacun de se libérer de ses peurs vis-à-vis de cette certification et d'avoir une attitude et des pensées positives. Je dirais même qu'après le passage de cette visite à blanc, on attend de pied ferme la certification.

Un regard différent



Réduire le budget global externalisé sur la maintenance et les multiservices ... c'est possible

Le groupe des établissements de la Maison de Santé Protestante Bagatelle à Talence (490 lits) nous a confié son projet externalisé sur la maintenance et les multiservices (plomberie, électricité, tous corps d'état, etc...) dans un objectif d'optimisation de budget global, pour le développement du service qualitatif pour les patients (confort), le personnel médical (haute disponibilité des techniciens et réduction des pannes) et le pilotage de ces activités avec des indicateurs fiables.

Notre prestation a permis de répondre aux objectifs fixés avec la direction sur la base suivante :

- Rationalisation des prestations selon notre référentiel professionnel (fréquence, contenu des prestations, délai d'intervention, fonctionnement entre l'établissement et le prestataire, pénalités, etc...)
- Sécurisation des installations par l'intégration des prestations par métier et le recours à des solutions techniques
- Développement de la valeur ajoutée sur les prestations par une réduction sensible du budget global (énergies incluses) sur la base d'un engagement du prestataire lié aux résultats, une réduction des pertes d'exploitation sur le fonctionnement et un engagement contractuel du prestataire dans une stratégie de progrès sur l'amélioration des installations.
- Mise en place des outils de pilotage et de gestion type GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) et d'une organisation de travail et de suivi.



La mise en concurrence de l'ensemble des fournisseurs du marché selon notre cahier des charges a permis à la direction du groupe de faire son choix avec une réduction du budget actuel de l'ordre de 20% en intégrant des solutions de télésurveillance de gestion informatisée.

Si vous souhaitez revoir vos contrats de maintenance dans les domaines technique (maintenance et services divers) et médical y compris ceux sous-traités, contactez-nous pour vous faire une pré-analyse et vous apporter des éventuelles pistes d'optimisation.

Notre expérience dans ces domaines est de plus de 10 ans avec un suivi étroit par nos soins de plus de 60 établissements.

Contact :

Département Biomédical & technique

Tél. 01 55 33 60 83

Mail : materiel@cahpp.fr

Troisième journée fournisseurs

La réunion Partenaires du 21 janvier 2016 a réuni une cinquantaine de fournisseurs représentant tous les secteurs d'activité référencés par la CAHPP, autour des sujets du développement durable. Cette journée a été l'occasion pour nous de présenter les enjeux de leur responsabilité sociale (tant pour l'environnement que pour la santé de leurs salariés et des utilisateurs), de leur montrer que la CAHPP se positionne en réel partenaire pour les aider à se développer durablement, et leur propose des solutions.

Nous avons également proposé, durant une table ronde, un focus sur le gaspillage alimentaire : trois fournisseurs et un établissement adhérent ont présenté leurs idées et solutions. Cette table ronde a permis aux fournisseurs, au secteur d'activité éloigné de la restauration, de prendre du recul sur leurs propres activités et de réfléchir aux solutions à apporter.

Bourse CAHPP ou pas CAHPP : date limite au 29 février !

Nous avons lancé le 30 novembre dernier la première Bourse «CAHPP ou pas CAHPP» 2016 récompensant vos actions de Développement durable les plus exemplaires.

Remplissez le bulletin de participation et envoyez-le par mail avant le 29 février 2016 à l'adresse developpement-durable@cahpp.fr accompagné de toutes les pièces jointes qui y sont mentionnées.

Contact :

Thomas Deslypper-Hamon

Tél. 01 55 33 61 15

Mail : tdeslypper@cahpp.fr



Découvrez (et réservez!) notre programme 2016

D'avril à décembre 2016, le département Séminaires vous propose 3 tournées de formation :

- Gérer les personnalités difficiles
- Accompagner son équipe (éligible au DPC)
- Gestion des erreurs médicamenteuses (dont 3 journées spécifiques à destination exclusives et adaptées aux EHPAD)

Bien entendu, vous avez toujours la possibilité de vous inscrire à la V2014 compte qualité qui continue tout au long de l'année.

Contact :

Richard Audigier

Tél. 01 55 33 60 75

Mail : raudigier@cahpp.fr

Groupons nos volumes d'achats pour obtenir de meilleures conditions commerciales

Pour acheter mieux, engageons nous tous ensemble !

Nous vous proposons aujourd'hui de participer à un marché d'engagement réparti en 2 familles comprenant au total 38 lots :

- Gants d'examen
- Habillage usage unique non stérile

Ce marché d'engagement s'adresse dans un premier temps aux établissements avec PUI.

Pour participer, c'est simple, utilisez le lien que vous avez reçu par mail.

Date limite de réponse le 15 mars 2016.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Département Dispositifs médicaux

Mail : contact-dm@cahpp.fr



Signature d'un contrat de partenariat avec le groupe SOS

En janvier 2016, le GROUPE SOS a signé avec la CAHPP un accord-cadre d'adhésion pour l'ensemble de ses 350 établissements (13 000 salariés) répartis en Métropole et en outre-mer.

Une réussite partagée et immédiatement opérationnelle puisque les établissements du groupe ont pu rapidement bénéficier de l'éventail des prestations proposées par la CAHPP.

La finalisation de ce contrat de confiance gagnant-gagnant est également le fruit de l'investissement de toute l'équipe de la CAHPP qui a su répondre aux exigences définies dans le cahier des charges du GROUPE SOS. Outre la garantie de gains de productivité sur les marchés, celui-ci mettait l'accent sur les services complémentaires et le développement durable.

Réactivité, professionnalisme, transparence sont autant de valeurs que la CAHPP et le GROUPE SOS partagent ainsi pour le plus grand bénéfice et la plus grande satisfaction de tous les professionnels engagés.

A la pointe de l'innovation sociale, le GROUPE SOS est composé de cinq secteurs :

- . Santé : hôpitaux, soins à domicile
- . Seniors : maison de retraite, filière gériatrique à domicile
- . Solidarités : handicap, addictions, habitat solidaire, social et accompagnement aux soins
- . Jeunesse : petite enfance, protection de la jeunesse, parrainage et actions éducatives par le sport
- . Emploi : entreprises d'insertion et de développement durable, formation

Ces cinq secteurs conjuguent avec succès efficacité économique et intérêt général.

Mieux connaître le Groupe SOS : www.groupe-sos.org

En Bref n° 56 - Février 2016

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA

CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris
Tel : 01 55 33 60 00 - www.cahpp.fr

Un regard différent

